

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dzaoudzi, le 28 avril 2024

Identification de nouveaux cas de choléra : le CHM augmente ses capacités de prise en charge ; l'ARS renforce ses interventions de terrain

De nouveaux cas de choléra ont été identifiés ces derniers jours ; ce sont donc au total 26 cas qui ont été confirmés depuis le début de l'alerte.

Au regard de la situation, et afin d'assurer la prise en charge de l'ensemble des personnes malades, l'Agence régionale de santé et le Centre hospitalier de Mayotte ont pris la décision d'ouvrir dès ce jour une deuxième « unité choléra », au sein du centre médical de référence de Dzoumogné.

Dans l'attente de l'arrivée de prochains renforts, le Centre hospitalier de Mayotte concentre ses effectifs sur les prises en charge liées au choléra. Ainsi, tous les dispensaires, sauf ceux de Jacaranda et Mtsapere, seront fermés. Les permanences des soins sont maintenues dans les différents centres médicaux de référence.

Enfin, et dans le but de contenir et diminuer le risque sur ce secteur, l'Agence régionale de santé a fortement renforcé ses interventions de terrain à Koungou :

- Un centre de dépistage et d'orientation a été mis en place dès hier ;
- Des opérations de vaccination sont organisées sur le terrain depuis plusieurs jours ;
- Les maraudes sanitaires se poursuivent sur le secteur, afin d'assurer une diffusion large des recommandations sanitaires et d'orienter les personnes vers les dispositifs de vaccination et dépistage.

La préfecture et l'ARS de Mayotte tiendront la population informée de l'évolution de la situation.